

Enquête

auprès des personnels



Situation de la Voie Professionnelle Académie de Toulouse

Année scolaire 2009/2010

Chers collègues,

La voie professionnelle est aujourd'hui dans l'étau d'une réforme imposée à la hussarde contre l'avis de ses personnels et l'intérêt de ses élèves.

Dans les moments difficiles, l'enseignement professionnel a toujours su se battre et se rassembler pour défendre l'avenir de ses élèves et celui de ses enseignants.

C'est pourquoi, face aux assertions ministérielles, pour convaincre nos interlocuteurs (régions, administrations, Préfecture, élus politiques,...), nous devons constituer un dossier à la hauteur de l'enjeu, prenant appui sur les réalités des élèves, des collègues, des établissements.

En pointant les dysfonctionnements et les besoins, ce dossier constituera une base solide pour agir et défendre la Voie professionnelle.

Car dès janvier, le rectorat et la région prépareront la future carte des formations pour les 3 années à venir; étape majeure pour l'avenir de la formation professionnelle et ses enseignants de l'Académie de Toulouse.

Simultanément, du 11 au 22 janvier, le SE UNSA organisera dans chaque département une journée de la voie professionnelle.

Se rassembler, dépasser nos différences pour défendre notre avenir.

Voilà l'enjeu.

Marc Gineste & Dalila Roux Salembien
Secrétaires Académiques PLP SE UNSA

Le SE UNSA s'engage devant les collègues (PLP, non titulaires, CPE, certifiés, AED,...):

⇒ Cette enquête est organisée pour être découpée et anonymée. Les renseignements fournis par les collègues seront anonymés pour toute utilisation, publication ou présentation face à l'administration ou tout autre interlocuteur. Les coordonnées individuelles sont nécessaires pour permettre vérification ou avoir un complément d'information.

Enquête à retourner avant le CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale) du 18 décembre à:

Marc GINESTE Dalila ROUX-SALEMBIEN Secrétaires Académiques PLP SE UNSA
19 Rue Sylvio Trentin 31200 TOULOUSE Mel: se-unesa.plp@orange.fr Fax 05 61 14 72 79

CAHIER N°:

Nom et adresse Etablissement: _____

Département: _____

Nom Prénom:

Fonction & Matière enseignée:

Tél perso:

Mel:

Adresse perso:



CAHIER N°:

Enquête Voie Professionnelle (LP, SEP, SEGPA, EREA,...) Académie de Toulouse

1) La dotation horaire (DGH) est-elle suffisante? Quels sont les manques dans votre établissement? (dédoublings, regroupements de niveaux,...)

2) L'accompagnement personnalisé est-il mis en place? Sous quelles formes ou selon quelles modalités? Avec quels moyens (HSA, HSE,...)

3) Avez-vous su précisément le total des heures complémentaires données à votre établissement? Si oui comment?

4) Avez-vous bénéficié d'une formation et d'un accompagnement (nouveaux programmes, l'oral de Bac Pro, mise en place du « BEP rénové » ou certification intermédiaire, et des CCF par exemple,...)? Si oui, comment la jugez-vous (adaptée, insuffisante, inopérante,...)

5) Dans votre établissement, y-a-t-il actuellement des demandes d'ouverture de formations nouvelles supplémentaires? Si oui précisez

Si vous souhaitez recevoir les informations syndicales:

J'autorise le SE UNSA à utiliser mes coordonnées personnelles pour me transmettre des informations syndicales.

Signature:

CAHIER N°:

Enquête Voie Professionnelle (LP, SEP, SEGPA, EREA,...)

Académie de Toulouse



6) **Orientation:** Selon vous, l'orientation est-elle mieux organisée pour cette rentrée 2009 dans les classes de 2nd Bac Pro ou CAP. Constatez-vous des changements dans le public élèves de vos classes d'entrants? Si oui lesquels?

CAHIER N°:

8) Dans votre établissement, avez-vous constaté une détérioration de vos conditions de travail? Expliquez sur quels points (moyens, public élève plus difficile, stress,...)

9) Avez-vous le sentiment d'être considéré dans votre métier d'enseignant par:

| | Très considéré | Considééré | Un peu considéré | Insuffisamment considéré | Pas du tout considéré | Autre précisez |
|-------------------------------------|----------------|------------|------------------|--------------------------|-----------------------|----------------|
| Votre proviseur adjoint | | | | | | |
| Votre proviseur | | | | | | |
| Votre IPR de Matière | | | | | | |
| Votre Inspecteur d'Académie | | | | | | |
| Votre Recteur d'Académie | | | | | | |
| La Région Midi Pyrénées | | | | | | |
| Les parents de vos élèves | | | | | | |
| Les fédérations de parents d'élèves | | | | | | |
| Vos élèves | | | | | | |

10) Attentes, revendications, demandes personnelles, :

CHSA: Une instance peu connue, utile à la défense des personnels.



Pour défendre les personnels, le SE UNSA agit dans les instances:

- ⇒ dans les CAPA, comme en juin 2009 pour défendre les droits à mutations de chacun.
- ⇒ dans les CHS (Comité Hygiène et Sécurité) qu'ils soient académique (CHSA), départementaux (CHSD) ou ministériel (CHSM).

Comment saisir votre CHS:

Les élus aux CHS peuvent être directement saisis par les personnels de l'Education (Enseignants ou non). Le SE UNSA a demandé à ce que la liste des délégués en CHSA et CHSD, avec leur adresse professionnelle, soit affichée dans tous les établissements (1° et 2° degré). C'est un affichage obligatoire qui n'est pas toujours respecté.

Si la liste n'est pas affichée dans votre établissement, n'hésitez pas à contacter le SE UNSA pour connaître les coordonnées de vos représentants en CHSA ou CHSD. (normalement sur les sites internet des Inspections académiques).

Pourquoi le CHS:

Cette instance, mal connue des collègues, a et aura dans les années à venir, un rôle important à jouer.

A force de demande, le SE UNSA a obtenu des groupes de travail académiques sur 3 thèmes majeurs:

- ⇒ **Sur les risques routiers des personnels (qui concerne au premier chef les TZR, contractuels,...).** (1ère réunion le 9 nov, prochaine le 7 décembre).
- ⇒ **Sur les risques psychosociaux (stress au travail, harcèlement,...)**(réunion à venir).
- ⇒ **Sur les incivilités, agressions verbales ou physiques, violence,...**(réunion à venir).

Jean Pascal SAGET, Marc GINESTE. Délégués SE UNSA au CHSA Midi Pyrénées.

Adresses professionnelles:

Marc GINESTE LP Jean de Prades, Route de Toulouse, 82100 Castelsarrasin

Jean Pascal SAGET, SEGPA Collège Malraux, Avenue de Karben, 31520 Ramonville Ste Agne

Prochain CHSA le 7 décembre 2009



SANTÉ AU TRAVAIL

Vous avez été très nombreux à répondre à l'enquête en ligne du SE UNSA national sur la santé au travail. Vos réponses permettent d'appuyer les interventions des délégués SE UNSA en CHSM.

L'enquête en ligne est disponible sur le site national du SE UNSA:

www.se-unsa.org

Se syndiquer au SE UNSA, un acte solidaire:

Le SE UNSA est financé uniquement par ses adhérents. C'est le gage d'une indépendance effective.

Aujourd'hui, la profession est attaquée comme jamais elle ne l'a été.

Les « réformes » se succèdent, bouleversant notre métier, nos conditions de travail,...

La seule façon d'agir, c'est d'avoir les moyens de défendre la profession.

**En adhérant au SE UNSA,
donnez vous les moyens d'être défendus et informés.**

Bulletin d'adhésion page 12.

A renvoyer à votre section départementale ou à la section académique